

VIRAGE NUMÉRIQUE UN COMITÉ EXÉCUTIF AUX AGUETS

L'industrie télévisuelle a pris un virage important avec la diffusion de contenu sur différentes plateformes et l'utilisation de médias sociaux. Afin de demeurer compétitive, Télé-Québec a elle aussi emprunté ce virage. Pages Facebook, compte Twitter, plateformes régionale et culturelle... Les nouveaux supports nécessaires à ce virage génèrent déjà des modifications dans les façons de faire et les tâches de plusieurs et, même si la réalisation de certains projets n'est pas encore assurée, ils sont toujours d'actualité.

L'exécutif du SGETQ est tout à fait conscient, et il en est hautement préoccupé, que ces changements engendrent questionnements, stress et insécurité chez plusieurs.

En ce sens, en décembre dernier, il a demandé à la Société la mise sur pied d'un comité intersyndical/patronal pour discuter des besoins de la Société et des changements apportés au travail quotidien, plus particulièrement à celui des membres des bureaux régionaux. Une première rencontre a eu lieu fin janvier, à laquelle ont participé des membres de la direction ainsi que des représentants du SERT, des réalisateurs et du SGETQ. À suivre!

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES : PORTRAIT

Selon le sondage effectué le 25 octobre dernier, 90 % des répondants sont satisfaits du fonctionnement des assemblées. Toutefois, on y a mis en évidence les difficultés d'écoute auxquelles sont confrontés les membres des bureaux régionaux en n'étant pas présents dans la salle où la réunion se déroule.

Des améliorations à apporter? La formule actuelle convient à 75 % des répondants.

L'idée d'assemblées thématiques accueillant des experts et ayant lieu le midi intéresse 79,3 % des répondants. Les thèmes qui suscitent l'intérêt? Le régime de retraite, l'horaire flexible, le perfectionnement, la motivation, les coachs de vie, la santé mentale, la santé et la sécurité au travail et le travail hors unité.

Par ailleurs, il a été souligné que le sondage s'adressait visiblement aux employés de Montréal et non à ceux des régions.

Les réponses détaillées à l'ensemble des questions se trouveront sous peu sur le site du SGETQ.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À L'AGENDA

La prochaine assemblée générale portera sur les états financiers 2012 et le budget 2013. Elle aura lieu demain, le mercredi 27 février, à l'heure du lunch, au local B-240, à Montréal! Un dîner y sera servi. Les membres des bureaux régionaux y prendront part par conférence téléphonique.

À NOTER!

La nouvelle convention (en format .pdf) sera bientôt disponible sur le sgetq.org.

UN CONGÉ À TRAITEMENT DIFFÉRÉ OU ANTICIPÉ, ÇA VOUS INTÉRESSE?

Si vous souhaitez prendre un congé à traitement différé ou anticipé, vous devez en faire la demande par écrit à la direction des ressources humaines.

Dans cette demande, il faut indiquer ses préférences concernant les dates de début et de fin de la formule (l'option) choisie, c'est-à-dire le nombre de mois de congé et la durée de participation au régime.

Par exemple, un congé de 6 mois peut correspondre à 75 % du salaire pendant 2 ans, à 83,33 % pendant 3 ans, à 87,50 % pendant 4 ans ou à 90 % pendant 5 ans. Le congé peut se situer au début de la période choisie (2, 3, 4 ou 5 ans), pendant cette période ou encore à la fin. Sa durée doit être d'au moins 6 mois mais ne peut être supérieure à un an.

Un congé à traitement différé ou anticipé ainsi que ses conditions d'application doivent faire l'objet d'une entente entre la Société et l'employé. L'employé doit s'engager à être de retour au service de la Société à la suite de son congé pour une période au moins égale à ce dernier. De plus, l'entente doit indiquer clairement que ce congé n'a pas pour but de fournir des prestations au moment de la retraite ni de différer de l'impôt.

Pour obtenir toutes les précisions nécessaires concernant le congé avec traitement différé ou anticipé, consultez l'article 8.31 de la Convention. Bon congé ☺

ASSURANCE-EMPLOI **« LA CHASSE AUX CHÔMEURS EST OUVERTE! »**

L'année 2013 a débuté avec une réforme de l'assurance-emploi, dont les exigences touchent particulièrement les travailleurs saisonniers de certaines régions du Québec et d'ailleurs au Canada.

Pétitions, piquetage, manifestations... Chômeurs et travailleurs se mobilisent. Le week-end dernier en a fait la démonstration avec éloquence à Québec, Sherbrooke, Saguenay, Trois-Rivières, Rimouski, Rouyn-Noranda, Sept-Îles et Baie-Comeau ainsi qu'à Tracadie-Sheila, au Nouveau-Brunswick, et à Ottawa. Portant l'inscription « La chasse aux chômeurs est ouverte », de nombreuses pancartes ont fait référence aux visites impromptues effectuées récemment par des fonctionnaires chez des prestataires.

Le programme d'assurance-emploi sert à assurer la protection du revenu des personnes au chômage et à stabiliser l'économie en période de ralentissement.

Depuis son origine, il permet aussi de redistribuer la richesse d'une région à l'autre en fonction de leur réalité économique.

De toute évidence, les conservateurs favorisent une tout autre conception. Vider les régions en accentuant la précarité des chômeurs et chômeuses pour les inciter à déménager ne semble pas les émouvoir, souligne la CSN sur son site web.

Il ne faudrait pas oublier que cette précarité n'est pas que géographique. Où qu'ils soient, nombreux sont ceux et celles travaillant en télé, entre autres, qui pourraient être touchés.

Pour en savoir plus >>

- Le communiqué de la CSN intitulé *Non au saccage de l'assurance-chômage!*
http://www.csn.qc.ca/web/csn/communiquel/-/ap/Nouv21-02-13?p_p_state=maximized
- Le site du Mouvement action-chômage
<http://www.macmtl.qc.ca/Accueil.htm>
- Un article paru dans *Le devoir* du 25 février dernier
<http://www.ledevoir.com/politique/canada/371788/quotas-finley-a-menti>

Les membres du comité exécutif du SGETQ

Isabelle Valiquette, présidente -- Michèle Gravel, v.-p. application de la convention collective -- Bärbel Reinke, v.-p. régions -- Marie-Hélène Durivage-Maher, v.-p. vie syndicale -- Michelle Hébert, v.-p. information -- Brigitte Lechasseur, trésorière -- Carmen Sinotte D'Anjou, secrétaire. Christian Mallier, Annick Charette et Marc-André Desgagné sont agents de griefs.